

Barbâtre, le jeudi 4 avril 2024

Le Maire de Barbâtre

A

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal
BARBÂTRE

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e) Collègue,

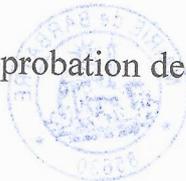
J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu,

LE MERCREDI 10 AVRIL
A 18 h 30

Salle du Conseil Municipal

L'ORDRE DU JOUR de la réunion du Conseil municipal est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 février 2024
1. Affaires financières : Approbation du compte de gestion 2023 du budget Commune
 2. Affaires financières : Approbation du compte administratif 2023 du budget Commune
 3. Affaires financières : Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget Commune



4. Affaires financières : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024
5. Affaires financières : Vote du budget primitif 2024 de la Commune
6. Affaires financières : Versement d'une subvention d'équilibre au CCAS de Barbâtre au titre de 2023
7. Marché public : Attribution du marché de restauration collective par le groupement de commande
8. Affaires générales : Délégation du conseil municipal autorisant le maire à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme
9. Affaires foncières - Urbanisme : Avenant n°02 à la convention de maîtrise foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur le secteur des Oyats entre l'EPF de Vendée, la commune de Barbâtre et la Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier
10. Affaires foncières - Urbanisme : Avenant n°03 à la convention de maîtrise foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur les secteurs de la Gaudinière et de Notre-Dame entre l'EPF de la Vendée, la commune de Barbâtre et la Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier
11. Environnement : Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables – Modalités de concertation
12. Voirie & Réseaux : Sydev – Extension du réseau électrique – Chemin des Castiennes

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, il vous est recommandé de donner pouvoir à un autre membre de notre assemblée (un exemplaire ci-joint).

Dans l'attente de nous rencontrer,
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Louis GIBIER



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned to the right of the official seal.